

## Les Master Classes du Cercle des Administrateurs

### Pré-inscriptions pour 2019

Le Cercle des Administrateurs est heureux de vous annoncer le lancement de son cycle de Master Classes pour 2019. Compte tenu du nombre limité de places et dans l'attente du programme définitif, la procédure de pré-inscription est ouverte jusqu'au 15 novembre 2018.

#### Objectifs des Master Classes

- Bénéficier d'un éclairage sur des questions et enjeux essentiels pour l'administrateur
- Partager l'expérience et le regard de professionnels, dirigeants et académiques aux compétences d'excellence reconnues
- Rejoindre un réseau de haut niveau tourné vers l'international
- Favoriser la réflexion partagée

#### Public des Master Classes

- Administrateurs exerçant un ou plusieurs mandats :
  - toute industrie, structure cotée et non cotée, à but lucratif et non lucratif, France / étranger
- Administrateurs en recherche :
  - ayant déjà exercé un ou plusieurs mandats d'administrateur, en France et / ou à l'étranger
  - pouvant se prévaloir d'une formation et expérience afin d'exercer un mandat d'administrateur
- **Bilingue anglais** : certaines Master classes seront dispensées en anglais

#### Contenu des Master Classes

- Actualité économique, financière, stratégique et juridique, en lien avec les considérations de gouvernance et de régulation
- **Pour information : Programme et Intervenants pour 2018**
  - **« Administrateur et leadership »**  
François-Daniel Migeon (*Président de Thomas More Partner*)
  - **« L'administrateur et les défis culturels »**  
Bernard Bourigeaud (*Board member International Paralympic Committee, Fondateur et ancien CEO Atos*)
  - **« Les enjeux de la transformation digitale de l'entreprise »**  
Nadia Leroy (*Chief media, digital & consumer officer, L'Oréal France*)
  - **« L'administrateur et les enjeux de responsabilité sociale de l'entreprise »**  
Caroline Weber (*Directrice Générale Middlenext, Présidente Le Dotank Pte*)
  - **« L'administrateur et les entreprises familiales »**  
Luc Darbonne (*membre du EFB, ancien Président du Family business network France*)
  - **« L'assurance de l'administrateur »**  
P. Sterckx (*Directeur Risques Financiers AIG France*)

## Les Master Classes du Cercle des Administrateurs

### Pré-inscriptions pour 2019

- « **Optimisation fiscale de l'entreprise, du risque juridique au risque de réputation** »  
Daniel Gutmann (*Professeur agrégé Université Paris I Panthéon-Assas – Associé CMS bureau Francis Lefebvre*)
- « **L'administrateur et les conflits d'intérêts, Perspectives comparées France – Grande-Bretagne** »  
Genevieve Helleringer (*Professeur Essec Business School & Oxford University*)
- « **Responsabilité de l'administrateur et compliance** »  
Valérie Lafarge-Sarkozy (*Cabinet Altana associée*) & Blandine Cordier-Palasse (*Cercle de la compliance, vice-présidente fondatrice*)
- « **L'administrateur au sein du comité d'audit** »  
Dominique Pageaud, (*Ernst & Young associé*)

### Pratique 2019

- Dates : tous les deuxièmes jeudis du mois
  - 10 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril, 16 mai, 13 juin
  - 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre
- Horaire : 18h00 - 20h30
- Coût : 2. 500 euros
- Contact : Muriel Bounhoure – [muriel.bounhoure@gmail.com](mailto:muriel.bounhoure@gmail.com)
- Lieu : Thomas More Partners, 14 avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris
  - Ligne 9 (St Philippe du Roule, Franklin Roosevelt), Ligne 1 (Franklin Roosevelt)
  - RER A (Charles de Gaulle Etoile)
  - Bus : 83, 80, 42

### Pré-Inscription au cycle 2019 des Master Classes

- Adresser la fiche de pré-inscription par e-mail à Muriel Bounhoure : [muriel.bounhoure@gmail.com](mailto:muriel.bounhoure@gmail.com)
- Cette fiche doit comprendre une biographie de votre parcours professionnel ainsi qu'une lettre motivant les raisons de votre candidature aux Master Classes
- Clôture des pré-inscriptions : 15 novembre 2018
- Confirmation des inscriptions : 10 décembre 2018, avec envoi d'un chèque de 500 € qui restera acquis au CdA en cas de désistement
- Versement du solde de l'inscription : au plus tard le 10 janvier 2019.